

L'exposition agricole de la société d'agriculture des comtés d'Aithabaska et de Mégantic auront lieu aussi le 5 octobre prochain.

**L'épidémie animale.**— Sous ce titre, l'Événement informe qu'on a trouvé le 26 août, dans un champ en dehors de la porte St. Louis à Québec, une vache morte, et il paraît qu'on en a trouvé plusieurs en différents endroits. On ne sait trop à quoi attribuer cette espèce d'épidémie, quoique l'on suppose qu'elle est due à l'eau que boivent dans les champs les animaux qui paçagent et qui est généralement corrompue.— Quo de fois n'avons-nous pas appuyé sur la nécessité de donner de l'eau claire, exempte de toutes impuretés, aux animaux, comme moyen préventif contre toute espèce de maladies. La perte de plusieurs animaux coûte bien plus que le temps que l'on mettrait à préparer des auge où les animaux puissent s'y désaltérer, principalement dans un temps de sécheresses où ils sont obligés de boire le peu d'eau qui séjourne dans les ruisseaux et qui est parfois à l'état de putréfaction. Si l'on ne peut accorder à ses animaux les soins nécessaires, il vaut mieux n'en pas garder.

— M. le curé de Buckland, dans le comté de Bellechasse évalué à six mille piastres les dommages causés aux moissons par la dernière tempête de grêle qui a sévi dans cette paroisse. Le *Courrier du Canada* annonce que le Gouvernement Provincial a fait remettre à M. le curé de Buckland cent cinquante piastres pour les colons qui ont souffert de la grêle, et a donné la promesse d'une nouvelle aide pour permettre aux cultivateurs d'acheter du grain de semence.

## RECETTES

### Moyen de prévenir les coups de sang sur les moutons.

Cette maladie, qui saisit un animal très-bien portant, le fait quelquefois succomber en moins de deux heures. L'animal qu'on venait de voir paître avec appétit, y renonce tout-à-coup, marche péniblement, s'arrête, penche la tête, tend le cou, frissonne et meurt. L'ouverture des cadavres fait découvrir que cette maladie a une grande ressemblance avec l'apoplexie foudroyante, et que, comme elle, elle a été occasionnée par le sang; c'est ce qui a fait tenter la saignée avec un grand succès, non sur l'animal malade, pour lequel il est presque toujours trop tard, mais sur tout le troupeau, car la maladie d'une seule bête est un signe certain qu'il y en a un plus grand nombre d'attaquées. Il est donc prudent d'ouvrir, dès qu'on s'en aperçoit, la veine de chaque animal, et d'en tirer une quantité de sang relative à sa couleur et à son degré d'épaisseur. Le cultivateur, pour peu qu'il soit éclairé, sait bien qu'un sang noir et épais indique de fortes dispositions à l'inflammation, et que le sang de couleur claire et limpide indique l'état de santé. Plusieurs cultivateurs ont l'habitude de baigner leur troupeau dès que quelques animaux sont atteints ou ont succombé. Tout en croyant que ce moyen ne pourrait être nuisible on peut hardiment affirmer qu'il n'est pas suffisant, et ne pourrait être tout au plus secondaire, notamment afin d'entretenir la propreté, si nécessaire à la santé comme à la beauté des animaux. La cause de la maladie doit être attribuée à trop de nourriture et surtout au parcours des moutons dans les champs que l'on vient de dépouiller de blé.

### La "molène" comme remède pour la consommation.

Un correspondant de la *Patrie Nouvelle* donne quelques renseignements utiles sur les propriétés médicinales d'une plante très-connue, et qui d'après M. l'abbé Provancher se rencontre dans plusieurs endroits de notre Province. M. l'abbé Provancher en donne la description dans un volume qu'il a publié sous le titre "Flore Canadienne."

Voici ce que nous lisons dans la *Patrie Nouvelle* :

"J'ai découvert un remède pour la consommation. Il a guéri un grand nombre de cas après que les poumons avaient commencé à soigner et que la rougeur étiqne se montrait sur les joues. Après avoir essayé ce remède à ma pleine satisfaction, j'ai pensé que la philanthropie me faisait un devoir de le faire connaître au monde. C'est la molène (plus connue sous le nom de *bouillon blanc* ou *bonhomme*) trempée fortement dans l'eau, adoucie avec du sucre ordinaire et buë libre ment. Les plantes sont bonnes jeunes ou vieilles, séchées à l'ombre ou conservées

dans des sacs. Il faut continuer le remède de trois à six mois, selon la nature de la maladie. Il est très-bon pour les vaisseaux sanguins aussi, rétablit et fortifie le système au lieu d'enlever la force. Il améliore le sang et enlève toute inflammation de poumons.



## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25me jour de SEPTEMBRE prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour Travaux, Etang du Nord," pour l'exécution de certains travaux à Etang du Nord, Iles de la Magdeleine.

On pourra voir le plan et le devis en s'adressant à Charles Bourque, Ecr., Etang du Nord, au Bureau de la douane, Picout, N. E., ainsi qu'au Bureau de la Marine et des Pêcheries, à Québec, et s'y procurer des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumissions en considération que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refuse de remplir le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

S. CHAPLEAU,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }  
OTTAWA, 24 Août 1880

## EXPOSITION

### AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal,

Commencant Mardi le 14

ET SE TENANT

VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION,

Avenue Mont-Royal, Mile-End

—0000—

Pour la liste des Prix et Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGES LECLERC, Ecr., Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, Ecr., Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit :

Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 28 AOUT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON, Montréal,

Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLERC, Montréal,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.